

Outils d'aide au changement des pratiques Tools to help changing practices

Isabelle Rostaing
Isabelle.rostaing@lametro.fr
Jacqueline Landas-Maneval
jacqueline.landas-maneval@lametro.fr
Grenoble Alpes Métropole

RÉSUMÉ

La métropole grenobloise a mis en place un certain nombre de procédures pour essayer d'améliorer la gestion des eaux pluviales.

L'objectif est tout autant pédagogique qu'à visée de coordination des interventions publiques et privées sur des territoires fragilisés par la sur-imperméabilisation, les pollutions et les dérèglements climatiques.

Les services assainissement et qualité des espaces publics ont élaboré des outils et mettent en œuvre des expérimentations pour favoriser le changement des pratiques et aider les porteurs de projet dans des nouvelles façons de faire.

La co-construction est le maître mot de l'élaboration des opérations d'aménagements avec prise en compte, dans un premier temps au cas par cas des contraintes en fonction du contexte puis duplication dans des situations similaires sur le reste du territoire métropolitain.

ABSTRACT

The Grenoble metropole has put in place several procedures in an attempt to improve stormwater management.

These procedures aim equally to educate, as to target the coordination of public and private interventions on land weakened by high rates of soil sealing, pollution, and climate disruption.

The departments of sanitation and quality of public spaces have developed tools and are conducting experiments designed to accommodate change in practices and help project leaders in using new processes.

Coconstruction is the key word in the elaboration of these planning projects. In the beginning, depending on the context, constraints are taken into account on a case by case basis, followed by replication of the solutions in similar situations found in the rest of the metropolitan area.

MOTS CLÉS

Déconnexion, Espaces publics, Expérimentation, Guide, Pluvial.

1 INTRODUCTION

A l'horizon 2050, 80 à 90% de la population habitera dans les villes. Face à l'extension des zones urbaines et à l'imperméabilisation des sols, la Métropole grenobloise, pour s'adapter aux changements climatiques, travailler sur les enjeux environnementaux, de santé publique et limiter la vulnérabilité du territoire s'est engagée, entre autres, à définir les principes de gestion des eaux pluviales.

L'objectif premier est de renverser les tendances au "tout tuyau" : gérer l'infiltration des eaux pluviales des projets de construction ou d'aménagement d'espace public, et redonner à l'eau de pluie sa valeur de richesse pour tous en favorisant sa gestion à l'air libre.

Les services assainissement et qualité des espaces publics se sont associés pour concevoir des outils de changement vers des pratiques plus vertueuses.

2 LE GUIDE DES ESPACES PUBLICS ET DE LA VOIRIE METROPOLITAINE

Ce guide a été co-construit avec les communes, les services communaux et métropolitains et les associations d'usagers.

Il vise une mutation vertueuse des opérations d'aménagement sur les espaces publics et la voirie.

Il fixe les orientations d'aménagement retenues, propose 20 fiches pratiques évolutives et une grille d'évaluation des projets.

2.1 Les orientations d'aménagement :

Retenus et validés par tous, cinq grands principes ont été déclinés en thématiques identifiées comme majeures par les élus.

Une collaboration étroite des services pour l'élaboration des fiches « nature en ville » et « eau » abordant, entre autres, la problématique de la gestion de l'eau pluviale, a permis l'adoption d'un objectif ambitieux de 25% de l'espace public perméable, planté et de pleine terre.

UN CAP À MOYEN TERME POUR 2030, PORTÉ PAR L'ENSEMBLE DES PROJETS MÉTROPOLITAINS

Une répartition ambitieuse de la surface d'aménagement des nouveaux projets



50%

pour l'intensité sociale et la vie locale*

50%

accessible à la voiture

1/4

de la surface d'aménagement sera de pleine terre, perméable pour infiltrer et valoriser les eaux pluviales, favoriser la nature de proximité, les arbres, l'ombrage et gérer le risque lié à l'eau.

* L'intensité sociale et vie locale : squares, zones de rencontres, zones piétonnes, trottoirs, places...

UN OBJECTIF IMMÉDIAT : UN CHEMIN D'AMÉLIORATION PROJET PAR PROJET

Les objectifs sont évolutifs, ils s'ajustent aux enjeux politiques et s'adaptent aux évolutions du territoire. Chaque projet assure des minimas métropolitains pour faire mieux qu'avant.



20%

pour l'intensité sociale et la vie locale*

10%

pour les modes actifs

10%

perméable en pleine terre

Au-delà des minimas, chaque projet portera une amélioration de 5% jusqu'à atteindre le cap fixé. Les fiches pratiques du guide proposeront des solutions pour atteindre ces objectifs.

2.2 Les fiches pratiques évolutives :

Il s'agit de la déclinaison concrète des cinq principes d'aménagements.

Elles sont à destination des porteurs de projets et présentent des outils et des préconisations à appliquer sur le terrain.

2.3 Deux fiches spécifiques à la gestion de l'eau :

Deux fiches élaborées en liaison étroite avec le service assainissement :

« nature : une valeur ajoutée au projet »

« l'eau de pluie, une richesse locale, des idées simples et du bon sens ».

On y retrouve des préconisations pour une nature en ville « utile » et un réseau de pluvial plus intégré.

www.lametro.fr/espacespublics

3 LES OUTILS SPECIFIQUES A L'ASSAINISSEMENT :

3.1 Le règlement d'assainissement

Le règlement d'assainissement impose l'infiltration à la parcelle, encadre les dérogations et oblige à la gestion dans tous les cas au moins des 15 premiers millimètres sans débit de fuite.

<https://www.lametro.fr/474-eaux-pluviales.htm>

3.2 La version locale de l'outil Parapluie

La mise à la disposition des usagers d'une version locale de l'outil web « Parapluie » contribue à la cohérence entre les aménagements publics et privés en termes de gestion du pluvial pour des projets

dont l'imperméabilisation est inférieure à 1ha.

« Parapluie » évalue et compare près de 200 000 solutions différentes, constituées de un ou plusieurs ouvrages, de façon à proposer les solutions techniques les mieux adaptées au contexte et aux préférences de chacun. Il permet d'optimiser les dimensions des ouvrages et donc de faire des économies.

<https://www.parapluie-hydro.com/grenoblealpesmetropole/>

4 L'OBSERVATOIRE METROPOLITAIN

En complément de l'observatoire des opérations exemplaires du GRAIE et des recensements effectués par l'EPSCOT ou le CAUE, un observatoire interne à la métropole est en train de se mettre en place. Les services assainissement et qualités des espaces publics ont identifié des réalisations « pilotes » et des actions spécifiques de « déconnexion » qui, en complément des autres dispositifs déjà en œuvre, proposeront une vitrine de « bonnes pratiques » en matière de gestion intégrée des eaux de pluies.

Des visites de sites et des catalogues de références à destination des porteurs de projets et des maîtres d'œuvres ont pour objectif une acculturation commune au plus grand nombre des intervenants en aménagement sur le territoire métropolitain.